

ACTION URGENTE

COLOMBIE. IL FAUT PROTÉGER DES DÉFENSEUR·E·S DE L'ENVIRONNEMENT EN DANGER

Le 5 juillet, Yuli Velásquez, présidente de la Fédération des pêcheurs artisanaux, écologistes et touristiques du département de Santander (FEDEPESAN), une organisation qui mène des activités de défense de l'environnement à Barrancabermeja, en Colombie, a été la cible d'une attaque armée. Deux assaillants inconnus ont tiré dans sa direction, blessant son garde du corps. Des membres de la FEDEPESAN avaient déjà fait l'objet d'attaques armées et de menaces. Amnesty International appelle l'Unité nationale de protection de Colombie à faire bénéficier Yuli Velásquez de mesures de protection proportionnées aux risques encourus par cette femme et par les membres de cette organisation.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Directeur de l'Unité nationale de protection

Alfonso Campo Martínez

Cra. 63 ##14-97 Bogotá

Colombie

Courriel : director@unp.gov.co

Monsieur le Directeur,

Je vous écris pour vous faire part de mon inquiétude quant à la sécurité des membres de la FEDEPESAN, une organisation qui se consacre à la défense, à la promotion et à la protection des droits humains et de l'environnement dans la région du Magdalena Medio, en Colombie. En raison de leur action courageuse, plusieurs membres de cette organisation ont été la cible de tentatives d'assassinat. La dernière en date remonte au 5 juillet 2022. Ce jour-là, vers 16 h 32, deux inconnus à moto se sont approchés de Yuli Velásquez, présidente de la FEDEPESAN, et ont tiré dans sa direction. Yuli Velásquez a réussi à se mettre à couvert, mais son garde du corps a été touché.

Je prie instamment l'Unité nationale de protection de réévaluer immédiatement les besoins de Yuli Velásquez en matière de sécurité et, en concertation avec cette défenseure des droits, à la faire bénéficier de mesures de protection proportionnées aux risques qu'elle encourt.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma haute considération.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Amnesty International estime que l'État colombien n'est pas pleinement engagé dans la protection des défenseur·e·s des droits relatifs aux territoires, à la terre et à l'environnement. En 2020, Amnesty International [a dénoncé](#) le fait qu'en dépit du large éventail de dispositions législatives dédiées aux défenseur·e·s des droits humains, cet État avait fait très peu pour protéger pleinement les défenseur·e·s des droits relatifs aux territoires, à la terre et à l'environnement dans le pays, considéré comme le plus meurtrier au monde par [Global Witness](#) et [Frontline Defenders](#).

En avril 2021, Amnesty International a lancé une [Action urgente](#) en faveur du CREDHOS, une organisation de protection de l'environnement qui travaille dans la région du Magdalena Medio et a été confrontée aux mêmes risques que la FEDEPESAN. L'État a pris les mesures qui étaient préconisées dans cette Action urgente.

Le 7 juin, Amnesty International a lancé une [Action urgente](#) appelant le gouvernement colombien à se montrer à la hauteur de son engagement de 2009 s'agissant de mettre en œuvre la Table ronde sur la garantie des droits humains et à fournir une protection efficace aux défenseur·e·s des droits relatifs aux territoires, à la terre et à l'environnement de la région.

LANGUES À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : espagnol
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 9 SEPTEMBRE 2022.
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : FEDEPESAN (N/A) / Yuli Velásquez (elle)

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/amr23/5677/2022/fr/>